

**COMPTE-RENDU COMITE LOCAL SUD**  
**DU 17 juin 2013**  
**A SAINT AMAND**  
**MAISON DES SOLIDARITES**

**Présents** : Mmes CIDERE (Référent enfance jeunesse – MSA), DURAND (CESF, Conseil Général DADST Circonscription sud), FOURNIER (ARPPE en Berry), JUBARD (assistante sociale – CMS St Amand – CG18), JANSSEN (directrice crèche Les Gabignons – Co-référente comité local sud du Réaap), BILLAUD (CODES) .

Mrs BERGER (responsable des centres de services, CAF du Cher, centre social St Amand Md - Co-référent comité local sud du REAAP), CHABIN (Association Chemine Anes), BRAU (Conseil général - responsable circonscription), NERON (Conseil Général du Cher, chargé de mission enfance adolescence famille, Co-animateur Réaap), PETIT (Président fédération des foyers ruraux)

**Excusés** : Mmes DE L'ESCALOPIER (Puéricultrice – CMS – CG18), DUPLAIX (CESF, Centre maternel d'Ineuil), GUEPROTTE ANSEL (MSA) MALIDOR (Cher Tsiganes), BERGERON (Coordinatrice Enfance Jeunesse, CDC Arnon Boischaut Cher et représentante association Sport'anim Centre), ROCQUENCOURT (Présidente crèche Les Gabignons - Co-référente comité local sud du REAAP),

Mrs TROMPEAU (Maire Orval), VANDEPORTA (maire de Bruère Allichamps)

**Ordre du jour** : 1/ Tour de table  
2/ Comité local sud attentes et développement  
3/ Perspectives

---

**TOUR DE TABLE : Actualités des structures.**

**Jean Jacques Brau du conseil général** : Le projet MDS (maison des solidarités) est lancé avec la réalisation d'un PST (Projet social de Territoire) sur les 18 prochains mois (travail sur thématique par âge).

MDS : ouverture du Conseil Général sur le territoire (pas seulement sociale) aux citoyens pour toutes questions.

**Alain Néron, (co-animateur départemental du Réaap)** : L'actualité du moment est le lancement du site REAAP, le 3 juillet ([www. parents-reaap18.fr](http://www.parents-reaap18.fr)).

**Elodie Billaud** réprecise les missions du CODES :

- ⤴ Diffusion de documents,
- ⤴ Accompagnement sur projets,
- ⤴ Conseil méthodologique collectif (découverte de techniques d'animations participatives, outils pédagogiques sur différentes thématiques ,hygiène de vie .....)

Elle nous propose d'utiliser le site internet du Codes pour relayer r les informations du Réaap.

**Marie line Sidère MSA (référent enfance jeunesse famille)** nous parle de l' appel à projets jeunes,

**Marie Hélène Fournier pour l'ARPPE en Berry** : difficultés de mobilisation des parents sur les jours de garde en halte (utilisation d'un service).

**Bernard Petit** : la Fédération Départementale des Foyers Ruraux est entrée dans une démarche du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) pour faire évoluer son projet. Des pistes sont en train de naître :

- actions en direction de l'enfance, la jeunesse, la famille
- redynamisation de l'été sportif et culturel (intervention de 2 semaines sur les Communautés de Communes Arnon Boischaut Cher, Terres du Grand Meaulnes et Dun sur Auron) avec une extension aux petites vacances en question.

Un budget pour soutenir les actions du Réaap a été accordé par le Conseil Général.

### **J Chabin (chemin'ânes)**

Chemin'ânes : travail avec des centres de loisirs, avec l'ACEP en développant l'accueil des enfants et de leur famille.

Actions d'Asinothérapie (foyer de vie de Saint Amand).

Retour sur le dernier compte rendu : Pas de remarques

Alain Néron précise que les photos pour le montage photo sont à lui transmettre (échéance 21 juin) pour le comité de pilotage

### **Les perspectives du Réaap sud pour 2013/2014**

Les personnes présentes sont invitées à répondre aux deux questions suivantes sur des post-it :

- Quelles sont vos attentes par rapport au Réaap sur l'année 2013/2014 ?
- Quelle sera votre participation ?

Une synthèse collective est ensuite travaillée :

Travail sur la structuration du comité local

Comment fédérer autour d' un territoire vaste (8 cantons) ?

Continuer à aller sur d'autres territoires ?

Trouver un relais sur les territoires (par exemple, l'association Sport Anim' Centre sur Lignières)

Développer le travail avec les élus (les coordinateurs du Réaap) : nécessité de sensibiliser les élus communaux et communautaires sur ce qu'est le REAAP.

Développer de nouveaux partenariats (identifier de nouveaux partenaires : association des parents d'élèves, l'Education Nationale, structures associatives, des collectivités, des habitants / citoyens ...)

Un nouveau territoire d'intervention est identifié :

Plutôt le sud rural du département (Chateameillant)

Contact avec Mr BRAHITI maire de Saint Jeanvrin

Micro crèches

Centre de loisirs communautaires

Musiques en Boischaut marche

Le RAM

Les Accueils périscolaires

Les Assistantes maternelles

Les Ecoles

Les associations sportives,

Le Collège

Question de l'association du Chatelet, de Saulzais

### Les axes d'intervention

Participation et implication des familles (comment faire avec, comment impliquer les parents aux réunions du comité local)

Communication (développer la communication entre les partenaires, comment favoriser la mise en lien des différentes actions proposées sur l'ensemble du territoire)

Territoire d'action (aller sur de nouveaux territoires pour développer la dynamique)

Formation - information à destination des parents et/ou des professionnels

Développer et pérenniser les liens avec les élus

Réseau partenarial

Dynamique pérenne

### Conclusion :

Les réunions à venir pourraient se décliner sur 2 échelons :

- un échelon au niveau de l'ensemble du territoire « Sud » : vision globale. Ce niveau permettrait à des partenaires locaux, mobilisés lors de la journée du 23 Mars 2013 sur Lignièrès, de poursuivre leur implication au sein du réseau..
  - o Une réunion est planifiée le Lundi 2 décembre 2013, à 17h, au Centre Médico-Social de St Amand Montrond.
  
- un échelon local : état des lieux du territoire identifié, travail autour de questions (participation, implication des familles), soutien à l'organisation d'évènements.
  - o Les référents du comité local sud iront à la rencontre des élus de la Communauté de Communes Boischaut Marche : septembre 2013.
  - o Réunion du comité local territorial : date et lieu précisés ultérieurement.